RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00445
Numéro SIREN : 333 313 633
Nom ou dénomination : BAUVAL

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2016 sous le numéro de dépôt 116

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND
DOSSIER N° 2016/371 DU - 7 JAN. 2016

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

ORDONNANCE

Nous, Patrick PERROTIN, Président du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND,

Vu la requête présentée par la société BAUVAL, SA, dont le siège social est 2 rue des Sarraillères 63530 BRASSAC LES MINES immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 333 313 633, ayant pour Conseil Maître Christine LAURENT, Avocat au sein de la société d'Avocats LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE, société d'avocats inscrite au Barreau de CLERMONT-FERRAND,

Vu qu'il est envisagé par la société BAUVAL de créer une action de préférence et d'attribuer celle-ci à un associée nommément désigné,

Vu les dispositions des articles L 225-8 et L 225-14 du code de commerce applicable sur renvoi de l'article L 228-15 du code de commerce ainsi que des articles R 225-7 et R 225-136 du code de commerce,

Désignons le cabinet VISAS 4 COMMISSARIAT, 56 boulevard Gustave Flaubert – 63100 CLERMONT-FERRAND, société de commissariat aux comptes, en qualité de Commissaire aux avantages particuliers, avec pour mission d'apprécier les droits et avantages particuliers attachés à l'action de préférence nouvelle conformément aux dispositions de l'article L 225-147 du code de commerce.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6/01/2016

Le Président,

Greffier

expédition
ej/08/01/2016

Pour expédition certifiée conforme à l'original
Page 1/1

Me Michel JALENQUES, greffier associé

JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats - SELAFA au capital de 52 800 €
57 rue du Clos Notre Dame - CS 79913
63057 CLERMONT-FERRAND Cédex 1
Tél. : 04 73 31 75 40 Fax : 04 73 31 75 49
Mail : ja-ctr@pragma-fr.com
SIRET 329 583 470 00045
N° TVA intracommunautaire FR 31 329 583 470

ARRIVÉ LE :
- 4 JAN. 2016
TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE DE CLERMONT-FERRAND

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND,

La Société BAUVAL
Société anonyme au capital de 45 000 euros,
dont le siège social est 2 rue des Sarraillères 63530 BRASSAC-LES-MINES
immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 333 313 633

Représentée par son Avocat, Maître Christine LAURENT, Avocat au sein de la Société LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE, Société d'Avocats inscrite au Barreau de CLERMONT-FERRAND (63), sise 57 rue du Clos Notre-Dame à CLERMONT-FERRAND (63057),

A l'honneur de vous exposer :

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

- qu'elle a l'intention de créer une action de préférence et d'attribuer celle-ci à un associée nommément désigné,

- qu'en vertu de l'article L. 225-147 du Code de Commerce, applicable sur renvoi de l'article L. 228-15 du Code de Commerce, ainsi que des articles 169 et 64 du décret du 23 mars 1967 un Commissaire aux avantages particuliers, choisi parmi les Commissaires inscrits sur la liste prévue à l'article L 822-1 du Code de Commerce ou parmi les experts inscrits sur une des listes établies par les cours et tribunaux, doit être désigné par décision de justice afin d'apprécier les droits attachés à l'action de préférence,

- que les Commissaires sont désignés par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce statuant sur requête,

- c'est pourquoi, le requérant demande qu'il vous plaise de bien vouloir désigner un Commissaire aux avantages particuliers qui aura pour mission d'apprécier les droits attachés à l'action de préférence conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de Commerce.

FAIT A CLERMONT-FERRAND
Le 30 décembre 2015

Maître Christine LAURENT